



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 18 RABII I 1439 (7 DECEMBRE 2017)**

*

✓ **Le conseil a examiné les projets de textes suivants :**

✚ **Projet de loi :**

- ✚ **Projet de loi n° 83.17** modifiant la loi n° 41.10 fixant les conditions et procédures pour bénéficier des prestations de Fonds d'entraide familiale

Adopté sous réserve de tenir compte de l'observation soulevée à son sujet.

✚ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.17.607** modifiant et complétant le décret n° 2.15.426 du 28 ramadan 1436 (15 juillet 2015) relatif à l'élaboration et à l'exécution des lois de finances.

Adopté.

2. **Projet de décret n° 2.17.763** pris pour l'application de la loi n° 60.16 portant création de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations

Adopté sous réserve d'ajouter l'autorité gouvernementale chargée de l'investissement aux représentants de l'administration au Conseil d'Administration de l'Agence.

3. **Projet de décret n° 2.17.764** pris pour l'application de la loi n° 61.16 portant création de l'Agence de Développement Digital.

Adopté sous réserve d'ajouter l'autorité gouvernementale chargée de l'économie numérique aux représentants de l'administration au Conseil d'Administration de l'Agence.